

Coup d'œil sur la Colonisation :—Terres à coloniser et moyens de hâter la Colonisation.—Imprimerie de la *Minerve*, Montréal, 1864.

La société de colonisation de Montréal vient de rendre un grand service à celui qui veut aller s'établir dans la forêt en lui fournissant tous les renseignements dont il a besoin, dans une petite brochure de 51 pages. Ces renseignements, extraits d'un livre dont la *Revue* a déjà rendu compte,¹ portent sur le nombre d'acres de terre arpentés et en vente, sur leur qualité, la population du district, les avantages offerts au colon, le nom de l'agent, sa résidence et les conditions des ventes.

Puis l'auteur parle successivement de la magnifique vallée de l'Outaouais avec ses deux millions d'acres d'un sol excellent et capable de contenir une population nombreuse,—de la vallée de St. Maurice et des immenses et fertiles territoires qui la relie à la vallée de la Gatineau et où il y a place pour plusieurs millions d'âmes,—et enfin du bassin du St. Laurent, dont les terres presque toute prises et nourrissant plus de deux millions d'habitants, sont cependant loin d'être encore en pleine valeur.

La troisième partie est consacrée à signaler divers moyens à prendre pour activer la colonisation. Parmi ces moyens nous remarquons les suivants :—1° Action du gouvernement :—ouverture des chemins, octrois gratuits, et bureau spécial de colonisation ;—2° Action civile :— c'est-à-dire, organisation de société de secours ;—3° Action du colon :—énergie, choix judicieux du sol, procéder par groupes de familles et non isolément. Pourquoi a-t-on oublié d'ajouter que le colon devait posséder en outre un petit capital ; car enfin on aura beau lui offrir le meilleur sol, le colon aura beau être industriel, courageux et intelligent, s'il manque de quelques épargnes pour espérer les deux premières récoltes, que deviendra-t-il ?

Il aura si vous le voulez tout ce qui assure le succès d'un établissement solide et prospère, mais il manquera à tout cela la cheville ouvrière, le point de départ, le premier capital, les épargnes en un mot.

Le peuple est convaincu, n'en doutons pas, des promesses magnifiques qui l'attendent dans la forêt, et cependant pourquoi ses fils émigrent-ils soit vers les villes, soit vers les pays voisins ? Uniquement parce que le lendemain de son arrivée il y gagnera de l'argent. Sans capitaux, sans épargnes, ce qu'il lui faut c'est réaliser de suite le fruit de son travail. Donnez lui par le moyen d'une Banque de Colonisation les moyens d'emprunter à long terme le capital nécessaire à la subsistance des siens pendant deux ans, et ce à des intérêts de 3 ou 4 par cent, juste ce qu'il faut pour couvrir les frais d'administration d'une pareille banque nationale, et on verra l'émigration des campagnes s'arrêter subitement, se recueillir un instant, puis se porter en masse et avec un courant non interrompu vers nos forêts et nos magnifiques vallées.

Tant qu'on n'adoptera pas ce système, ne nous flattons point d'arriver à de grands résultats.

JOSEPH ROYAL.

¹ Etudes sur les développements de la Colonisation du Bas-Canada depuis dix ans,—1851-1861, par Stanislas Drap au, Agent de Colonisation. Québec ; L. Brousseau, Editeur—1864. Vide *Revue Canadienne*, livraison de février, 1864.